Ligne du Public
Alexandra MORLHON

Formation Nouveaux Intervenants Partenaires d' Accueil

Mémo Offres de Services / Repères Caf.fr

France Services/ Points Relais

QUI SOMMES NOUS ?

Ma Caf 33

Se géolocaliser pour accéder aux pages locales

caf.fr | Allocataires | Professionnels | Contraste | Caf - 33 | Mon Compte Partenaire

Actualités | Offres et services | Etudes et international | Presse | Nous connaître | Emplois et carrières | Innovation

Accueil Professionnels > Nous connaître > **Qui sommes-nous ?**

Quelques chiffres clés 2024

- 350 197 *allocataires* , en augmentation de 1,45 % par rapport à 2023.
- 783 593 personnes couvertes par au moins une prestation versée par la Caf soit 47 % de la population du département.
- 2 035 millions d'euros de prestations versées.
- 193 millions d'euros pour la mise en œuvre de la politique d'action sociale
- 12 accueils Caf et 65 accueils partenaire (Points relais Caf, espaces France services).
- 756 salariés.

  Découvrez **la vidéo de présentation** 2024 de la Caf.

En savoir plus...

- **Le site dédié au Rapport d'activité 2024**
- **La plaquette de synthèse où vous retrouverez tous les éléments essentiels - juin 2025**
- **Le Portrait social - Caf de la Gironde - septembre 2025**

les plaquettes des 6 unités d'action sociale

L' offre d' accueil



Nos offres de service

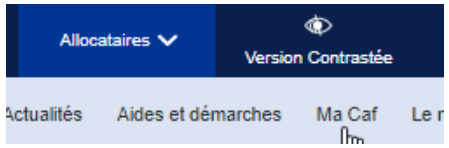
À chaque bas de page

Nous sommes joignables

Par téléphone, sur place ou par courriel, choisissez !

Nous contacter

[MODES DE CONTACT]



Nous contacter au 3230 : la réponse téléphonique pour les allocataires girondins est actuellement accessible de 9h à 16h30, du lundi au vendredi

Nous contacter



Vous souhaitez nous contacter par écrit ?

Par courrier

Joignez nous par courrier. Nous vous répondrons dans les meilleurs délais.

CAF DE LA GIRONDE
Rue du Docteur Gabriel Péry
33078 Bordeaux Cedex

Important : pour plus de lisibilité écrivez l'adresse en noir et en majuscule

Votre Caf traite actuellement les courriers arrivés entre **le 16/05/2024 et le 22/05/2024**

Par mail

Envoyez un mail à nos conseillers. Nous vous répondrons dans les meilleurs délais.

Envoyer un mail

Votre Caf traite actuellement les mails arrivés entre **le 16/05/2024 et le 22/05/2024**

Ma Caf en toute autonomie

Vous pouvez réaliser des démarches ou consulter vos informations personnelles directement depuis votre espace Caf.

Accéder à vos services en ligne

Consultez vos droits, vos paiements, imprimer une attestation,mettre à jour votre situation, transmettre un document...

Me connecter

Vous souhaitez parler à un conseiller ?

Par téléphone

Echangez en direct avec un conseiller de la Caf sans vous déplacer Nous contacter au 3230, la réponse téléphonique pour les allocataires girondins est actuellement accessible de 9h à 16h30

3230 Service gratuit + prix d'appel

Vous êtes étudiant ?

Echangez en direct avec un conseiller sur une ligne téléphonique dédiée du lundi au vendredi de 9h à 19h30

0 969 32 52 52 Service gratuit + prix d'appel

Vous êtes sourd ou malentendant ?

Faites vous accompagner en visio-interprétation et choisissez le mode de communication qui vous convient; LSF (Langue des signes française), TTRP (Transcription en temps réel de la parole) ou LCP (Langue française parlée complétée).

Attention! Vous devez être équipé d'une webcam et d'une connexion internet. Si vous souhaitez obtenir des renseignements sur votre dossier, vous devrez indiquer votre n° de Sécurité sociale et répondre à des questions pour s'assurer de votre identité.

Accéder au service

Vous souhaitez être accompagné dans vos démarches ?

Sur rendez-vous

Prenez le temps privilégié avec un de nos conseillers Caf pour faire le point sur votre dossier.

Demander un rendez-vous

Selon votre Caf vous pourrez choisir parmi les options suivantes:

- en physique
- par téléphone
- en visio

Annuler ou modifier un rendez-vous

Vous préférez vous déplacer ?

Point d'accueil

Retrouvez la liste des points d'accueil de votre Caf (adresses, horaires d'ouverture, services proposés...)

Trouver un point accueil Caf

Prise de rendez-vous

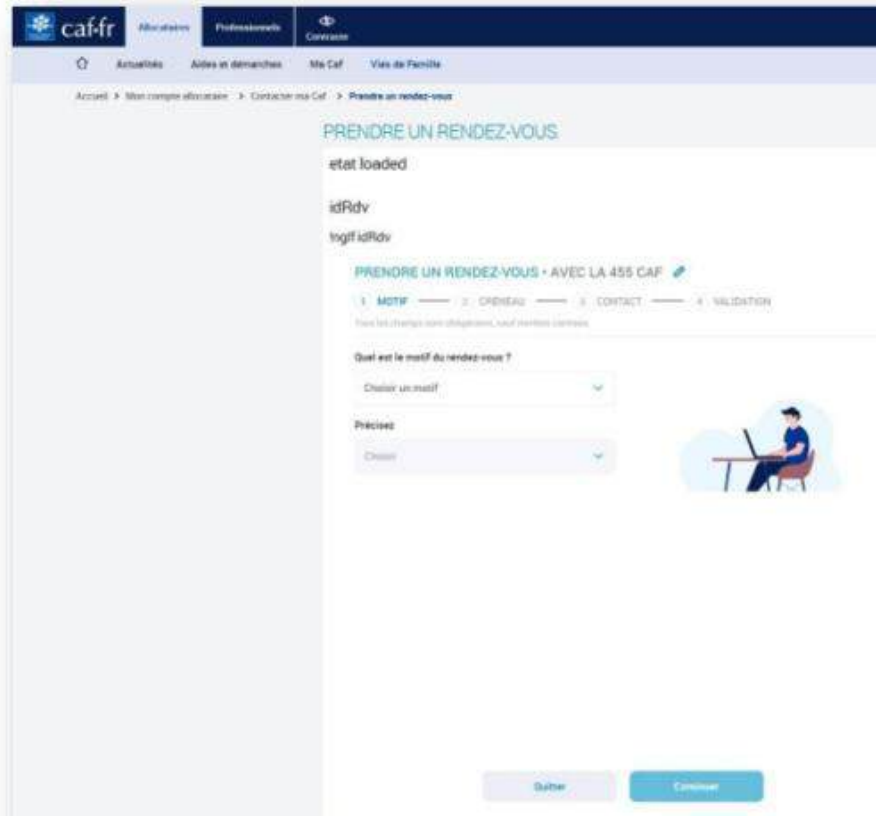
[fiche créer mon compte]

Etape 1 , sélectionner prendre un rendez-vous
Etape 2 , choisir le motif

[Prendre rendez-vous]

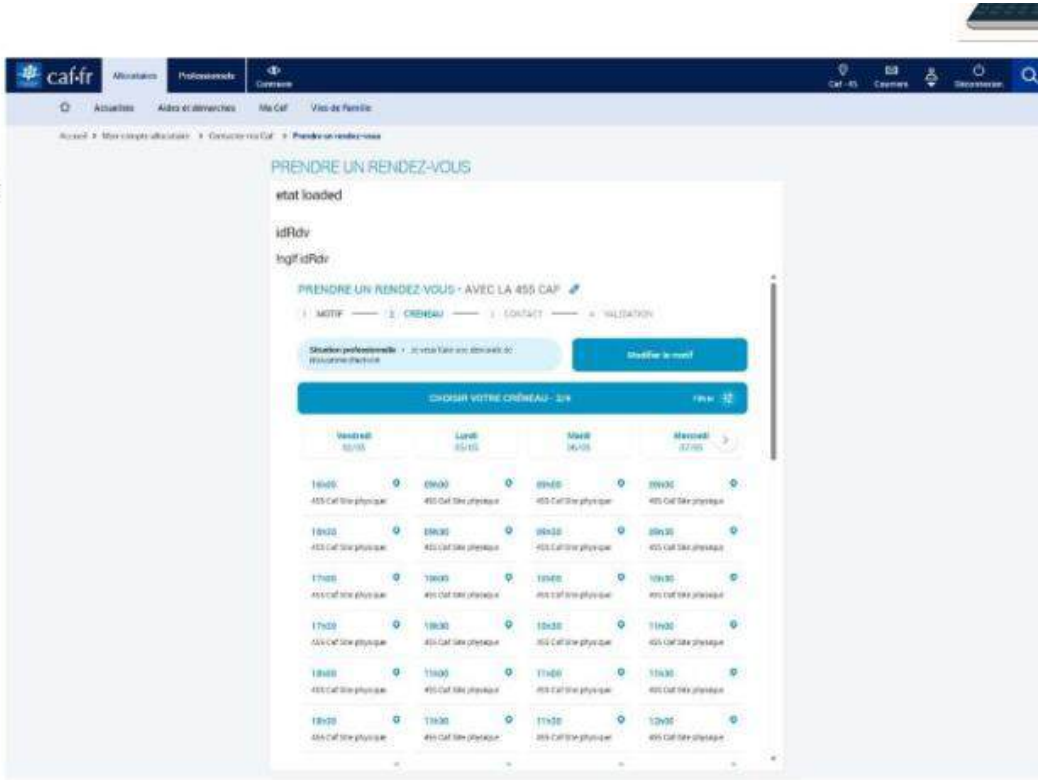
- Il choisit le **motif** et sa **précision** via deux listes déroulantes.

- Il clique sur **"Continuer"**.



Etape 3 choisir un créneau

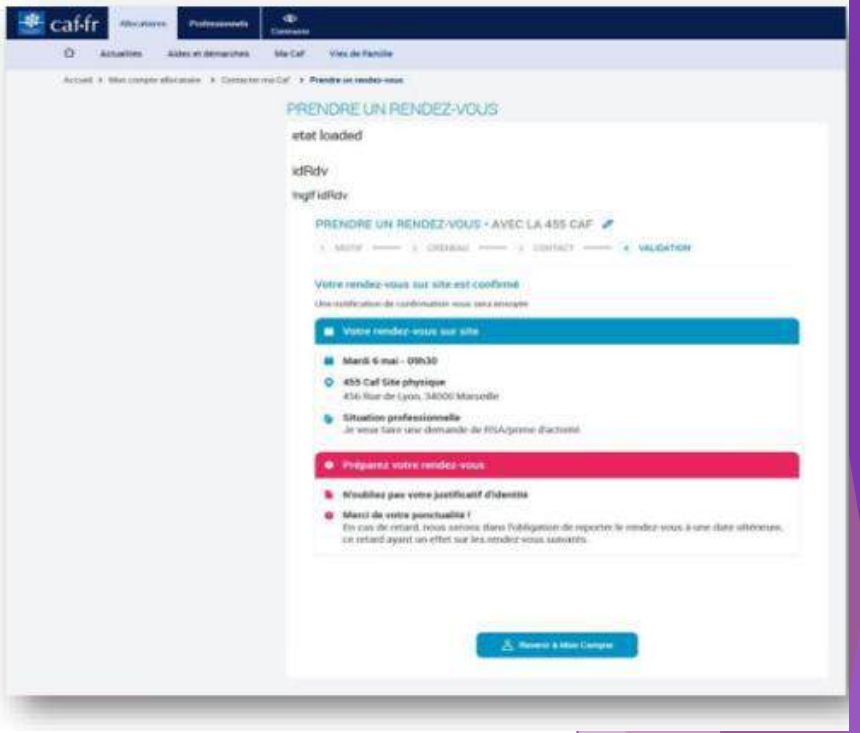
- **Il visualise les créneaux disponibles (lieu, jour, heure).**
- **Il sélectionne le créneau souhaité en cliquant sur "Sélectionner".**



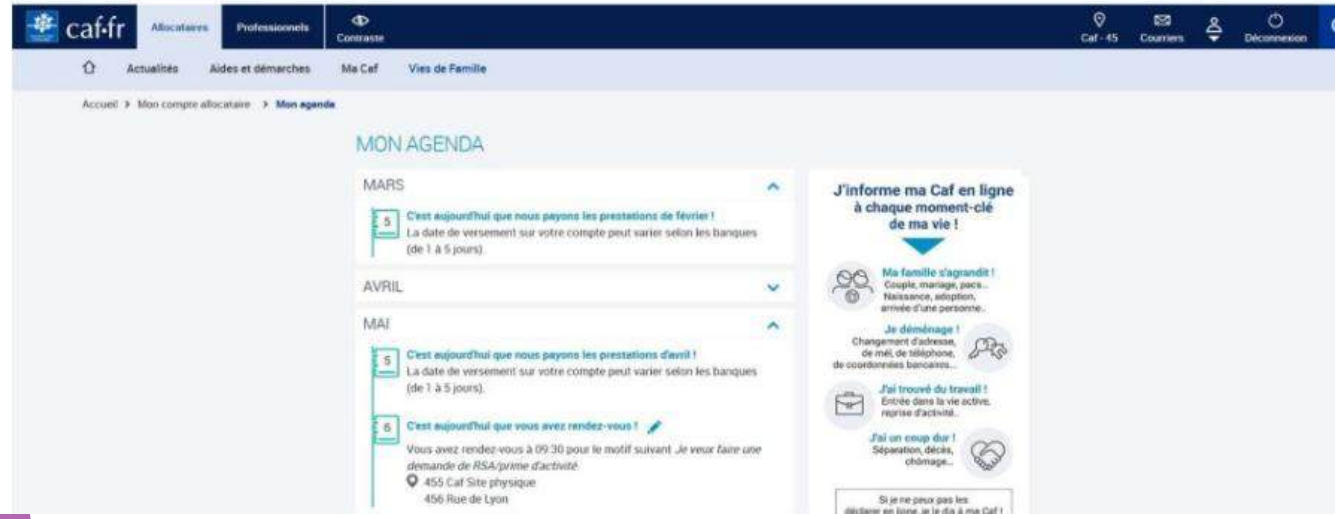
Etape 4 coordonnées et validation

- **L'usager reçoit une notification via le canal choisi.**

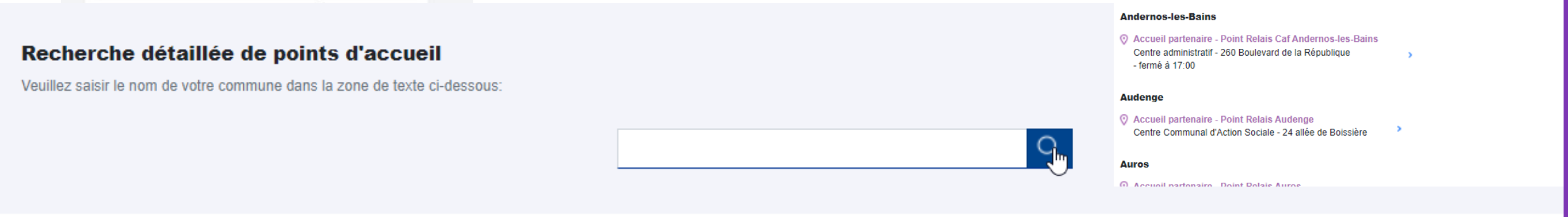
- **Le rendez-vous est visible dans l'agenda de son espace personnel caf.fr.**



- L'allocataire peut retrouver son rendez-vous directement dans l'agenda de son espace personnel sur caf.fr.







Cliquez sur la loupe dans le pavé ci-dessus pour découvrir la liste complète des lieux d'accueils.

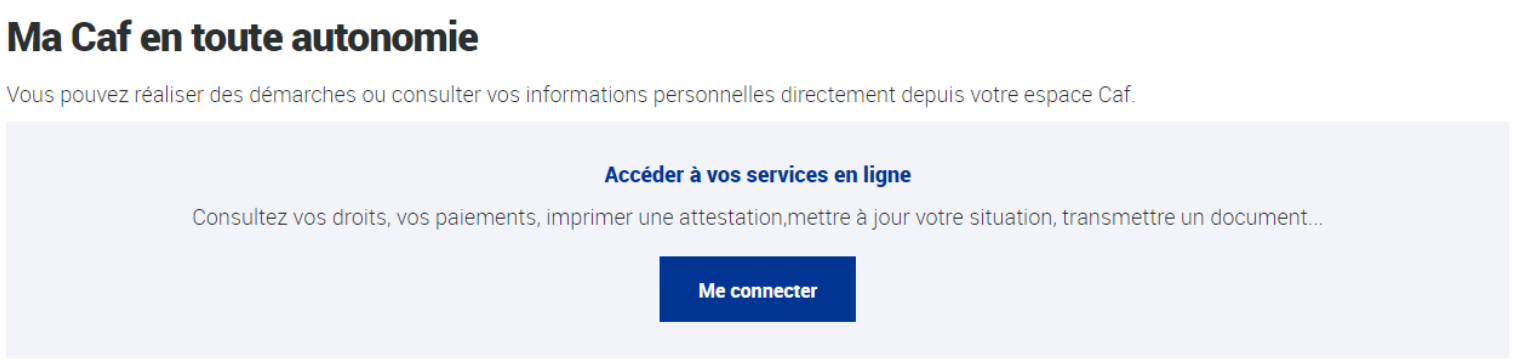
Sur nos 14 accueils Caf : des techniciens de la Caf traitent intégralement les dossiers des allocataires.

Les France services : Un agent d'accueil partenaire France services vous apporte des renseignements de premier niveau sur la Caf, les organismes de Sécurité sociale et les services de l'Etat. Il vous accompagne dans vos démarches administratives.
Trouvez le France services le plus proche de chez vous : Carte France services

Les points numériques Caf : Un espace en libre service aménagé et animé par les partenaires de la Caf, dans un Centre social ou un Espace de vie sociale, où vous trouverez : un ordinateur pour réaliser vos démarches en ligne sur caf.fr et mon-enfant.fr en toute autonomie et un accompagnement à la navigation sur Caf.fr ou l'application " caf-mon compte " avec une permanence de facilitateur numérique.
Trouvez le Point numérique Caf le plus proche de chez vous : Point numérique CAF

Transmettre un document

1/ Via l' espace allocataire Transmettre un justificatif



2/ Si difficultés , l' adresse suivante reste disponible :

transmettreundocument.caf33@info-caf.fr

Nos offres d'accueil

Accueil physique :

- Bordeaux-Lac : 4 agendas tous les jours toute la journée/ **104** créneaux
- Bordeaux Belcier : 2 agendas tous les jours uniquement le matin **.28** créneaux
- Pessac, Floirac, Libourne Langon et Biganos : 1 agenda le matin **14** créneaux les lundis, mardis, jeudis, vendredis **par site**
- Toutes les permanences Blaye, Ste Foy la Grande , La Réole, Pauillac, Lesparre

Rendez-vous téléphoniques :

- 5 à 6 agendas : **jusqu' à 156 créneaux par jour** pris en charge par un technicien conseil
- Rendez-vous visio

Accompagnement numérique :

- Sur tous les sites (rendez-vous positionnés par les agents d' accueil Caf sur détection du besoin **ou sans rendez-vous**)

Modes de Contact France Services

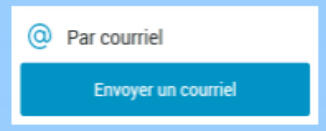
QUESTION

La sollicitation de l'allocataire nécessite une expertise Caf ou une réponse personnalisée ?





* 3230 avec possibilité de rappel allocataire sous 48h d'un Gestionnaire Conseil selon la situation.



* Mail dans l'espace mon compte de l'allocataire (ou non allocataire si dossier radié ou non affilié)

* Rendez-vous téléphonique ou physique selon les disponibilités (caf.fr)

* Possibilité de transmettre un document spontanément, sans attendre de lien sur le dossier concerné via le mail **transmettreundocument.caf33@info-caf.fr** en mentionnant le numéro allocataire sur le document

QUESTION

Une question d'ordre général ? (Règlementation, dysfonctionnement des outils, partage d'expérience de terrain …)

Pensez TEAMS !

Teams

Vous ne donnez aucune indication confidentielle relative à l'allocataire (identité, identifiants …) et vos questions et nos réponses profitent à tous. Nous y partageons régulièrement de brèves actualités sur nos offres, des nouveautés règlementaires qui peuvent impacter vos accueils sans attendre la prochaine formation.

Vous détectez une urgence sociale et vous n'avez pas la possibilité d'un rendez-vous ? Sont identifiés comme des urgences :

- Les minimas sociaux (Aah, Rsa), les prestations relatives à la maladie ou handicap de l' enfant,
- Tout dossier suspendu, non abouti (blocage administratif) ou en défaut de paiement depuis plus de 3 mois.

Pensez à consulter les DELAIS DE TRAITEMENT



Pensez ADMINISTRATION + !

A+

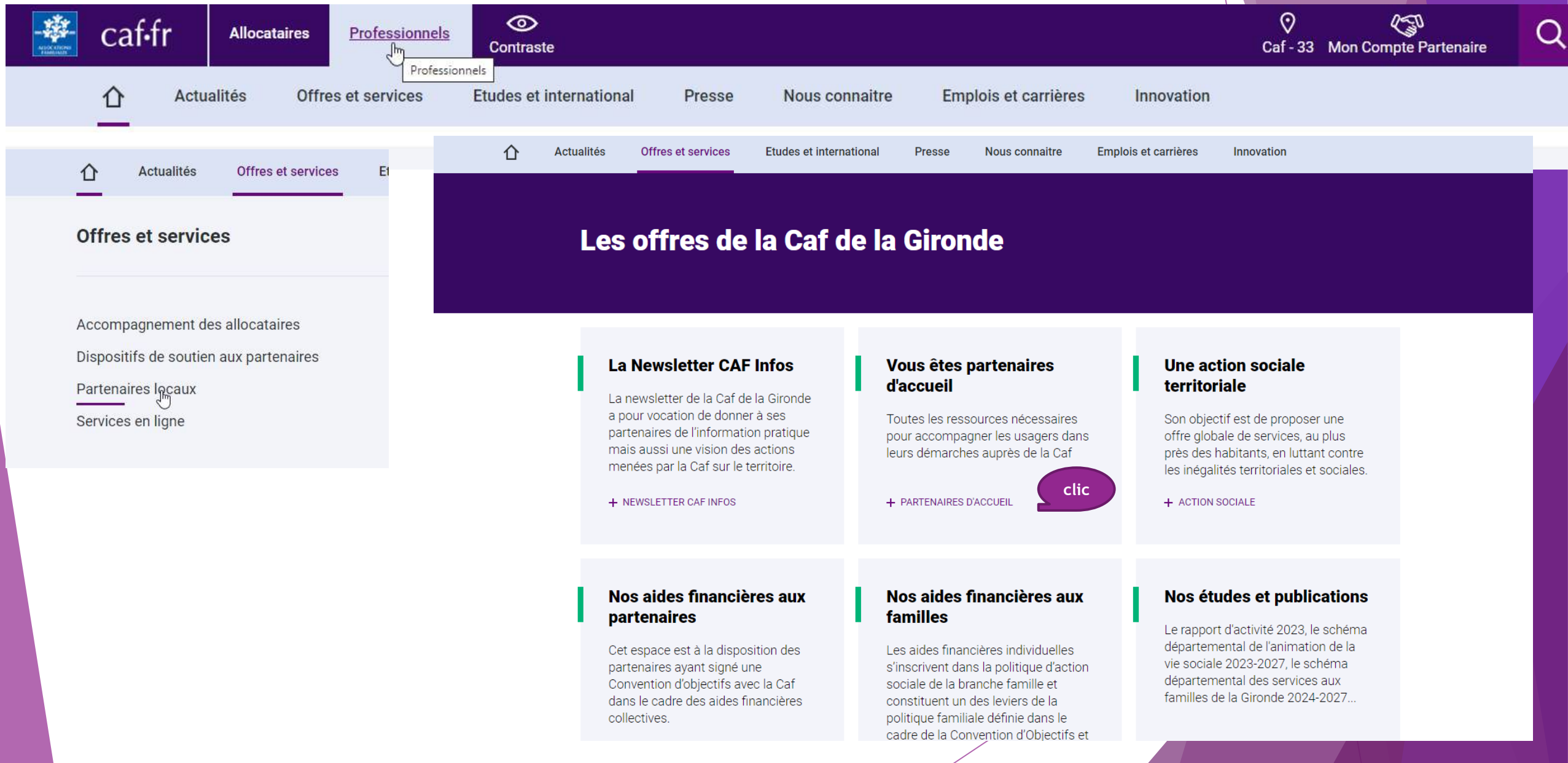
Exposez- nous la situation rencontrée : cet outil est sécurisé ! et permet d' identifier l' allocataire , de transmettre un document, de solliciter plusieurs opérateurs pour la même situation.
L'encadrement de la Ligne Du Public se mobilise pour vous apporter une réponse dans les plus brefs délais.

En dernier recours (si ceux mentionnés précédemment n'ont pas fonctionné) et en cas d'urgence , ou si votre fonctionnement est affecté par une situation

Votre référent back office du territoire ou Alexandra Morlhon (par mail ou par téléphone)

Les Essentiels Caf.fr côté partenaires d’ accueil

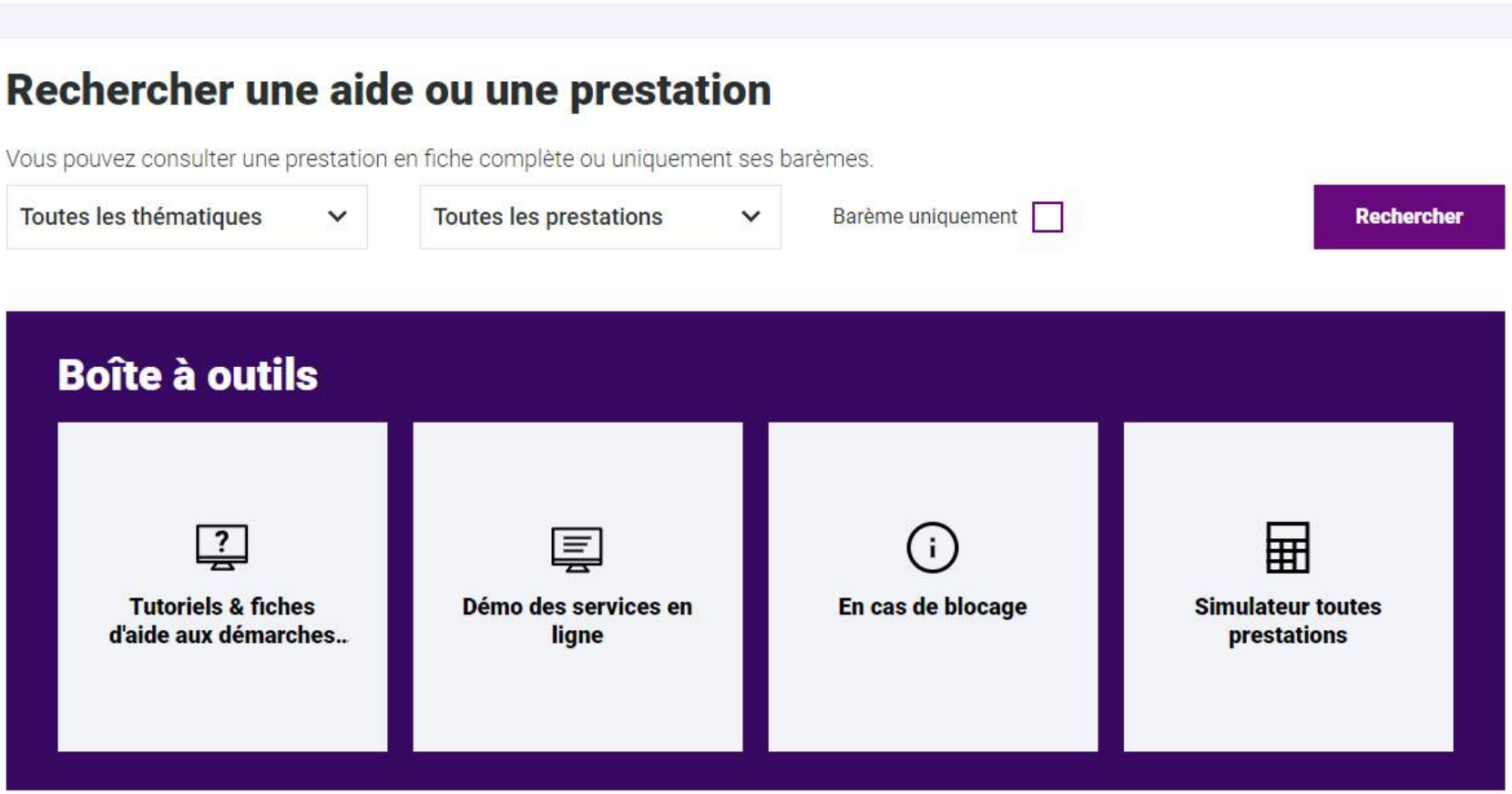
Les indispensables du Caf.fr



Partenaires d'accueil : accompagnement des allocataires

Retrouvez ici toutes les ressources nécessaires

[Accompagnement des allocataires | Bienvenue sur Caf.fr]



clic

Consultez nos guides des prestations



Guide prestations familiales en Métropole



Guide prestations familiales dans les DOM

Les Prestations

Boîte à outils

Tutoriels & fiches d'aides aux démarches en ligne

1

Besoin d'aide pour nos services en ligne ?

De la connexion à l'utilisation de l'Espace Mon Compte pour gérer votre dossier, faire vos démarches en ligne, suivre leur traitement ou encore vos paiements, retrouvez toutes nos fiches pratiques et nos vidéos qui vous guident pas à pas sur caf.fr ou sur l'appli mobile Caf - Mon Compte.

2

Vous pouvez aussi consulter la liste de nos services en ligne disponibles sur caf.fr ou sur l'appli mobile.

La liste des téléservices :



caf.fr — Allocataires — LES SERVICES EN LIGNE AUX USAGERS

	Site caf.fr		Appli mobile	Supports d'accompagnement
	Non allocataire	Allocataire	Allocataire	Fiches pratiques
SIMULATION DE DROITS				
Aides au logement	v	v		Estimer mes droits
Prestation d'accueil du jeune enfant (Paje)	v	v		Estimer mes droits
Revenu de solidarité active (Rsa)	v	v		Faire une simulation de Rsa
Prime d'activité	v	v		Faire une simulation de prime d'activité
Autres prestations	v	v		Estimer mes droits
CRÉATION DE COMPTE				
Créer son espace personnel	v			Créer Mon Compte
DEMANDE DE PRESTATION				
Aide au logement allocataire		v		Faire une demande d'aide au logement
Aide au logement non allocataire	v			Faire une demande d'aide au logement
Allocation de soutien familial (Asf)		v		Faire une demande de prestation
Allocation journalière du proche aidant (Ajpa)		v		Faire une demande de prestation
Prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) : Prime à la naissance + Allocation de base	v	v		Faire une demande de prestation
Prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) : Complément mode de garde (direct, structure et cumul des 2 modes de garde)		v		Le complément de libre choix du mode de garde
Prime d'activité	v	v		Faire une demande de Prime d'activité
Revenu de solidarité active (Rsa)	v	v		Faire une demande de Rsa
Autres prestations	v	v		Faire une demande de prestation
DEMANDE DE DOCUMENT				
Attestation de paiement et de quotient familial		v	v	Télécharger une attestation sur Mon Compte Télécharger une attestation sur l'appli Caf – Mon Compte
Relevé de compte Caf		v	v	Utiliser Mon Compte
DÉCLARATION				
Changement de situation familiale (enfants et autres personnes		v	v	Modifier sa situation Déclarer un changement familial
» Déclarer ma grossesse		v	v	Déclarer ma grossesse
» Déclarer une naissance		v	v	Déclarer une naissance
Changement de situation professionnelle		v	v	Déclarer un changement professionnel
Changement de coordonnées (adresse, téléphone, email, banque)		v	v	Modifier mes coordonnées bancaires Déclarer un changement d'adresse
Ressources annuelles		v		
Patrimoine		v		
Avantage vieillesse		v		
Ressources trim. Allocation adultes handicapés (Aah)		v		Déclarer mes ressources trimestrielles Aah
Ressources trim. Revenu de solidarité active (Rsa)		v	v	Déclarer mes ressources trimestrielles Rsa
Ressources trim. Revenu de solidarité active (Rsa) en Falc		v	v	Faire une déclaration trimestrielle RSA (FALC)
Ressources trim. Prime d'activité		v	v	Déclarer mes ressources trimestrielles Prime d'activité
Étudiant : conservation du logement		v	v	
Étudiant : confirmation du statut de boursier		v	v	
Confirmation scolarité ou apprentissage pour l'allocation de rentrée scolaire (Ars) 16-18 ans		v	v	
CONSULTATION ET AUTORISATION DE GESTION				
Situation, droits, paiements, courriers, mails, notifications, dernières démarches		v	v	Utiliser Mon Compte Découvrir l'application Caf Mon Compte
Autorisation de gestion du conjoint		v	v	Donner une autorisation de gestion
ÉCHANGES AVEC LA CAF				
Attribution d'un identifiant provisoire, demande de mot de passe	v	v	v	
Prendre rendez-vous	v	v		Prendre rendez-vous en ligne
Envoi d'un courriel	v	v		Contacter ma Caf par courriel
Envoi d'un document justificatif dématérialisé		v	v	Transmettre un document justificatif
Dettes		v	v	Consulter ou rembourser mes dettes

CNAF – AVR 2022

caf.fr | Allocataires | LES SERVICES EN LIGNE AUX USAGERS

	Site caf.fr		Appli mobile	Supports d'accompagnement
	Non allocataire	Allocataire	Allocataire	Fiches pratiques
SIMULATION DE DROITS				
Aides au logement	v	v		Estimer mes droits
Prestation d'accueil du jeune enfant (Paje)	v	v		Estimer mes droits
Revenu de solidarité active (Rsa)	v	v		Faire une simulation de Rsa
Prime d'activité	v	v		Faire une simulation de prime d'activité
Autres prestations	v	v		Estimer mes droits
CRÉATION DE COMPTE				
Créer son espace personnel	v			Créer Mon Compte
DEMANDE DE PRESTATION				
Aide au logement allocataire		v		Faire une demande d'aide au logement
Aide au logement non allocataire	v			Faire une demande d'aide au logement
Allocation de soutien familial (Asf)		v		Faire une demande de prestation
Allocation journalière du proche aidant (Ajpa)		v		Faire une demande de prestation
Prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) : Prime à la naissance + Allocation de base	v	v		Faire une demande de prestation
Prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) : Complément mode de garde (direct, structure et cumul des 2 modes de garde)		v		Le complément de libre choix du mode de garde
Prime d'activité	v	v		Faire une demande de Prime d'activité
Revenu de solidarité active (Rsa)	v	v		Faire une demande de Rsa
Autres prestations	v	v		Faire une demande de prestation
DEMANDE DE DOCUMENT				
Attestation de paiement et de quotient familial		v	v	Télécharger une attestation sur Mon Compte Télécharger une attestation sur l'appli Caf - Mon Compte
Relevé de compte Caf		v	v	Utiliser Mon Compte
DÉCLARATION				
Changement de situation familiale (enfants et autres personnes		v	v	Modifier sa situation Déclarer un changement familial
> Déclarer ma grossesse		v	v	Déclarer ma grossesse
> Déclarer une naissance		v	v	Déclarer une naissance
Changement de situation professionnelle		v	v	Déclarer un changement professionnel
Changement de coordonnées (adresse, téléphone, email, banque)		v	v	Modifier mes coordonnées bancaires Déclarer un changement d'adresse
Ressources annuelles		v		
Patrimoine		v		
Avantage vieillesse		v		
Ressources trim. Allocation adultes handicapés (Aah)		v		Déclarer mes ressources trimestrielles Aah
Ressources trim. Revenu de solidarité active (Rsa)		v	v	Déclarer mes ressources trimestrielles Rsa
Ressources trim. Revenu de solidarité active (Rsa) en FALC		v	v	Faire une déclaration trimestrielle RSA (FALC)
Ressources trim. Prime d'activité		v	v	Déclarer mes ressources trimestrielles Prime d'activité
Étudiant : conservation du logement		v	v	
Étudiant : confirmation du statut de boursier		v	v	
Confirmation scolarité ou apprentissage pour l'allocation de rentrée scolaire (Ars) 16-18 ans		v	v	
CONSULTATION ET AUTORISATION DE GESTION				
Situation, droits, paiements, courriers, mails, notifications, dernières démarches		v	v	Utiliser Mon Compte Découvrir l'application Caf Mon Compte
Autorisation de gestion du conjoint		v	v	Donner une autorisation de gestion
ÉCHANGES AVEC LA CAF				
Attribution d'un identifiant provisoire, demande de mot de passe	v	v	v	
Prendre rendez-vous	v	v		Prendre rendez-vous en ligne
Envoi d'un courriel	v	v		Contacter ma Caf par courriel
Envoi d'un document justificatif dématérialisé		v	v	Transmettre un document justificatif
Dettes		v	v	Consulter ou rembourser mes dettes

CNAM – Avril 2022

Naviguer sur caf.fr, me connecter et utiliser l'Espace Mon Compte ou l'appli mobile

Découvrir caf.fr

- Présentation du caf.fr
- M'informer sur les aides
- Prendre un rendez-vous en ligne
- Créer Mon Compte / Créer Mon Compte (version détaillée)
- Me connecter à Mon Compte
- Réinitialiser mon mot de passe

Utiliser Mon Compte

- Utiliser Mon Compte
- Donner une autorisation de gestion
- Transmettre un document justificatif
- Consulter ou rembourser mes dettes
- Télécharger une attestation dans Mon Compte
- Contacter ma Caf par mail

Utiliser l'appli Caf-Mon Compte

- Télécharger l'application Caf - Mon Compte (FALC)
- Me connecter sur l'application Caf - Mon Compte (FALC)
- Caf Mon Compte : l'application qui va à l'essentiel
- Découvrir l'application Caf - Mon Compte
- Télécharger une attestation sur l'appli Caf - Mon Compte

Faire mes démarches en ligne sur caf.fr et sur l'appli mobile

Simuler ou demander une prestation sur caf.fr

- Estimer mes droits et faire une demande de prestation
- Faire une simulation et une demande de Prime d'activité
- Faire une simulation et une demande de Rsa
- Faire une demande d'aide au logement allocataire et non allocataire
- Faire mes démarches pour le Cmg
- Sauvegarder ou reprendre une démarche

Modifier ma situation sur caf.fr

- Modifier ma situation dans Mon Compte

Modifier ma situation sur Caf-Mon Compte

- Modifier mes coordonnées bancaires
- Déclarer un changement d'adresse
- Déclarer un changement professionnel
- Déclarer un changement familial
- Déclarer ma grossesse
- Déclarer une naissance

Faire une déclaration de ressources sur caf.fr

- Déclarer mes ressources trimestrielles Rsa
- Faire une déclaration trimestrielle Rsa (FALC)
- Déclarer mes ressources trimestrielles Prime d'activité
- Déclarer mes ressources trimestrielles Aah

Faire une déclaration de ressources sur Caf-Mon Compte

- Déclarer mes ressources trimestrielles

Les tutoriels

Partenaires CAF33

caf.fr | Allocataires | Professionnels | Contraste

Actualités | Offres et services | Etudes et international | Presse | Nous connaitre | Emplois et carrières | Innovation

Accueil Professionnels > Offres et services > Ma Caf > Vous êtes partenaire d'accueil

Vous êtes partenaire d'accueil

Cette rubrique vous est destinée

Elle regroupe les ressources nécessaires pour accompagner les usagers dans leurs démarches auprès de la Caf : documentation en ligne, fiches récapitulatives, publications, video ...

Retrouvez toutes les newsletter Facil'Caf de la Caf de la Gironde

La **newsletter Facil'Caf** est entièrement dédiée aux partenaires d'accueil de la Caf, les France Services et les Points Relais qui accueillent les *allocataires* sur tout le territoire girondin.

Les modalités de contacts des usagers

Découvrez en détail toutes **les modalités de contacts des usagers** :



Gagnez du temps avec le Caf.fr

- Consultez les **délais de traitement** de la Caf
- Prenez **rendez-vous sur l'accueil Caf** de votre choix
- **Téléchargez une attestation** de paiement sur **Mon Compte** > Mes paiements et mes droits
- Utilisez la **rubrique d'aide**
- Parcourez **Les fiches Mode d'emploi du Caf.fr**

Informations et accompagnement des parents qui se séparent

- **Je déclare ma séparation** Espace « Mon Compte » > Déclarer un changement > Situation familiale (si je suis déjà allocataire)
- **Je m'informe sur les aides** Rubrique « Je me sépare » sur la page d'accueil du Caf.fr (même si je ne suis pas allocataire)
- **Je prends un RDV personnalisé** Rubrique « Ma Caf » > Contacter ma Caf (même si je ne suis pas allocataire)

- La Caf, aux côtés des couples séparés. **Découvrez la plaquette d'informations dédiée à nos partenaires.**
- **La playlist "Séparation"** de la Caf de la Gironde est à votre disposition, à relayer sans modération.

Retrouvez toutes les informations dédiées aux allocataires dans la rubrique Je me sépare | Bienvenue sur Caf.fr

POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES
AIDE D'URGENCE

Une aide d'urgence pour les victimes de violences conjugales

Depuis 1er décembre 2023, les personnes subissant des violences conjugales peuvent bénéficier de l'aide d'urgence pour les victimes de violences conjugales. Versée par la Caf, cette nouvelle aide est un soutien financier qui doit permettre à la victime de s'éloigner physiquement de l'auteur des violences et faire face aux dépenses immédiates en attendant de trouver des solutions durables.

[Sans titre]

- **Téléchargez le flyer partenaires**
- **Revoir le webinaire de présentation du 18 décembre 2023**



- **Retrouvez l'actualité locale dédiée au grand public**
- **Téléchargez l'affiche**
- **Téléchargez le flyer grand public**

Pour plus d'information sur le montant et la nature de l'aide rendez-vous sur **Aide d'urgence pour les victimes de violences conjugales.**

+ La rubrique nationale dédiée aux partenaires

où vous trouverez toutes les ressources nécessaires, les fiches prestations, une boîte à outils, des maquettes dynamiques, tutos, vidéos de présentation des démarches en ligne.



Une action sociale territoriale

La branche Famille de la sécurité sociale a deux missions prioritaires

- aider les familles dans leur vie quotidienne, faciliter, en particulier, la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle ;
- développer la solidarité envers les plus vulnérables, dont les personnes handicapées.

Pour remplir ces missions, elle s'appuie sur deux leviers :

- le versement de prestations financières aux familles ;
- l'accompagnement des familles et la mise en place ou le cofinancement de différents services et équipements collectifs qui leur sont destinés.

Son objectif est de proposer une offre globale de services, au plus près des habitants, en luttant contre les inégalités territoriales et sociales.

Elle se formalise par la signature d'une **Convention territoriale globale (Ctg)** : **une démarche qui vise à initier ou soutenir un projet social sur le territoire.** La Ctg associe les habitants au développement des services qui les concernent, soutient les actions en réponse à de nouveaux besoins, se nourrit des politiques publiques et fait ainsi vivre un projet de territoire adapté, attractif et innovant au service des familles.

Notre organisation

Proximité et relation de service

Le coeur de métiers des Caf est le versement "juste et à bons droits" des prestations. Pour favoriser l'accès des familles à leurs droits, la Caf de la Gironde offre des accueils de proximité aux usagers, en particulier en zone rurale. Ainsi, 100% des allocataires Girondins sont à moins de 20 kms d'un accueil pour des renseignements généraux ou particuliers.

Une action sociale territoriale

La branche Action sociale de la Caf de la Gironde a retenu une organisation en six Unités territoriales pour s'adapter aux spécificités et problématiques du terrain.

Trois unités Caf hors Bordeaux Métropole & Trois unités Caf sur Bordeaux Métropole
Chaque unité territoriale dispose de plusieurs corps de métiers (Travailleurs sociaux, Conseillers territoriaux, secrétariats...).

Unité territoriale 1 - Atlantique | **Unité territoriale 2 - Nord-Est** | **Unité territoriale 3 - Sud-Est**

Unité territoriale 4 - Métropole-Ouest | **Unité territoriale 5 - Métropole Est** | **Unité territoriale 6 - Bordeaux**

Plaquette

DIRECTION
Caf de la Gironde

Directrice
Christine Mansiet

Directrice Adjointe
en charge de l'offre globale de service
Marie-Pierre Bénaben

Responsable du département action sociale
Cécile Louey

UNITÉ TERRITORIALE
Métropole Ouest

Responsable d'unité territoriale
Florent Dimanche - 06 23 40 76 30
florent.dimanche@caf33.caf.fr

Assistante
Laurence Valque - 05 56 11 76 37
metroouest@caf33.caf.fr

Conseillers territoriaux
Christel Bégué - 06 12 06 08 85
christel.begue@caf33.caf.fr
Nathalie Galiacy - 06 11 86 32 58
nathalie.galiacy@caf33.caf.fr
Marion Seguy - 06 23 80 52 90
marion.seguy@caf33.caf.fr

Travailleurs Sociaux
Audrey Destang - 06 13 42 60 80
Gaëlle Cadel - 06 11 86 66 12
Sybille Dorson-Mosconi - 06 13 08 68 82
Céline Graeber-Durieux - 06 11 86 66 41
Véronique Crespinée - 06 18 07 34 57
Elsa Vallet - 06 13 42 60 30

Gestionnaires Conseil
Florence Chalon - 05 24 73 61 04
Cynthia Plomhause - 05 24 73 61 04

Chargée de conseils et d'accès aux droits
Chantal Roudge
chantal.roudge@caf33.caf.fr

caf.fr
Caf de la Gironde
Rue du Dr Gabriel Péry
33078 Bordeaux Cedex
3230 Service gratuit + prix appel
www.caf.fr
Caf de la Gironde

Conception et réalisation : Communication Caf33 - 20/08/2024

UNE ÉQUIPE AU SERVICE
des territoires



TERRITOIRE
Métropole Ouest



ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de la Gironde

Trois unités Caf hors Bordeaux Métropole & Trois unités Caf sur Bordeaux Métropole
Chaque unité territoriale dispose de plusieurs corps de métiers (Travailleurs sociaux, Conseillers territoriaux, secrétariats...).

- Unité territoriale 1 - Atlantique
- Unité territoriale 2 - Nord-Est
- Unité territoriale 3 - Sud-Est
- Unité territoriale 4 - Métropole-Ouest
- Unité territoriale 5 - Métropole Est
- Unité territoriale 6 - Bordeaux

Contactez les Assistantes en priorité selon la situation à exposer ou voyons ensemble la situation

[Le Travailleur social de la Caf : votre partenaire]

LE TRAVAILLEUR SOCIAL DE LA CAF DE LA GIRONDE : VOTRE PARTENAIRE

- Le travailleur social est un professionnel de la relation d'aide. Son action est basée sur l'écoute et le soutien aux personnes. Il tend à améliorer leur situation en valorisant leurs compétences.
- Il intervient dans un cadre éthique et déontologique précis.
- Le travail social à la Caf de la Gironde est porté par des assistants de service social et des conseillers en économie sociale et familiale qui exercent les mêmes missions, en prévention de l'aggravation des situations de vulnérabilité rencontrées par les familles.



Modalités de contact et d'orientation du public

- Démarche spontanée de l'allocataire,
- Envoi systématique d'une proposition d'offre de service aux familles selon les situations de vulnérabilité repérées,
- Orientations par les professionnels de l'accueil du public et des services Prestations,
- Orientations par les partenaires des territoires.

Les modes d'intervention du travailleur social Caf

- Sous forme de rendez-vous individuels (à la Caf ou chez des partenaires) ou lors de visites à domicile.
  L'intervention peut consister en 1 à 3 rendez-vous ponctuels et/ou s'orienter vers un accompagnement plus long si nécessaire, en accord avec la famille.
- Sous forme d'une intervention collective en fonction des projets travaillés avec les partenaires et les familles sur les territoires.

Nous joindre

Sur Caf.fr : Une action sociale territoriale | caf.fr



LES SITUATIONS A ORIENTER VERS LE TRAVAILLEUR SOCIAL

La Caf peut accompagner **les familles allocataires avec enfant(s) à charge** dans des moments clés de leur vie, et/ou lors d'événements qui peuvent fragiliser leur équilibre familial.

PARENTALITE

Séparation [1]

- Je souhaite me séparer
- Nous sommes séparés
- Mon/ma conjoint-e est incarcéré-e

Deuil familial

- Nous traversons un deuil familial (décès d'un-e conjoint-e ou d'un enfant)

[1] Concerne les allocataires non bénéficiaires du RSA socle

LOGEMENT

Impayés :

- Je suis bénéficiaire de l'allocation logement à titre familial
- Je risque de ne pas pouvoir payer mon loyer / prêt d'accession
- J'ai des difficultés à régler mon loyer / prêt d'accession
- J'ai une dette de loyer / d'accession à la propriété

Mal logement

- Mon logement n'est pas décent (ex : exigu, pas de chauffage, d'eau chaude et froide, de ventilation ou d'éclairage suffisant, etc)
- Mon logement est surpeuplé

Accession à la propriété

- J'ai besoin de faire des travaux d'amélioration dans mon logement

INSERTION

Parent seul [1]

- Je vis seul-e et j'attends un enfant
- Je vis seul-e et j'ai des enfants à charge

[1] Concerne les allocataires non bénéficiaires du RSA socle

Une action sociale territoriale

les aides financières aux familles

le règlement d' intervention des aides individuelles aux familles 2024

Les Essentiels Caf.fr côté allocataires

La géolocalisation pour l’ accès aux actualités locales



Caf de la Gironde : vos actus !



Caf de la Gironde 30.05.2022

Le club des 5 propose “Les écrans dans nos vies : déconnectons-les, reconnectons-nous"

Les bénévoles du "Club des cinq", l'Espace Famille, le CPVA, et l'Unité territoriale Métropole-Est de la Caf ainsi que l'association Unire organisent un temps fort du 11 au 17 juin…

+ LIRE L'ARTICLE

Fil d'actualités

Fermeture exceptionnelle de l'Accueil Caf Belcier du 25 au 27 mai inclus

Exceptionnellement, l'Accueil Caf de Belcier sera fermé au public du mercredi 25 mai au vendredi 27 mai inclus.

Des séances d'informations sur la "Séparation"

La Caf de la Gironde et ses partenaires organisent deux temps d'informations 2 lieux, 2 jours et 2 horaires : à vous de choisir !

Point Numérique c@f : pour faciliter vos démarches en ligne

Plus de 50 Points Numériques c@f sur l'ensemble du territoire Girondin

Comment la Caf peut vous aider?

En complément des aides communes à tous les départements, la Caf de la Gironde vous propose des aides et dispositifs complémentaires qui peuvent vous être attribués directement ou au travers d'associations, de structures d'accueils etc...

Vie personnelle

S'informer sur les aides



Vie professionnelle

S'informer sur les aides



Logement

S'informer sur les aides



Handicap

S'informer sur les aides



Accident de vie

S'informer sur les aides



Nous contacter ?

Contacter ma Caf

Prendre un rendez-vous

Trouver un point d'accueil

Délais de traitement

les délais

Bon à savoir

- Pour nous contacter au 3230, nous vous conseillons de privilégier le créneau le plus disponible actuellement : **de 14h à 16h30, du lundi au vendredi**
- Consultez nos délais de traitement. Il est inutile de nous contacter si vous avez réalisé une demande après les dates indiquées. Votre dossier est en attente de traitement.
- Votre vie évolue ? Votre dossier Caf aussi ! Pensez à déclarer tout changement pour bénéficier de tous vos droits.

- **Retrouvez ici le** Guide du nouvel allocataire

Le guide de l' allocataire



Les fiches pratiques des services en ligne

Le Rib de la Caf de la Gironde

AIDER L'ALLOCATAIRE A ADOPTER LES BONS REFLEXES

La connexion à son espace personnel : avec l' application mobile , c' est plus facile !

La consultation des délais de traitement

La consultation de son agenda sur son espace mon compte (calendrier de paiement et de démarches personnalisé)

Les modes de contact avec la Caf : privilégier le mail sur l' espace personnel (attention , service non proposé sur l' appli mobile) et savoir prendre rendez-vous (physique ou téléphonique)

Eviter les indus et accéder à l' ensemble de ses droits : signaler sans attendre tout changement professionnel , familial , modifier son profil chaque fois que nécessaire (coordonnées de contact , rib, adresse)

Transmettre un document sur son espace personnel

Consulter mes démarches pour s' assurer de la bonne réception des pièces transmises et si le dossier est traité ou en cours de traitement

Consulter le guide du nouvel allocataire